

## Règlement jeu concours sur la page facebook de Luxair.

« Jeu concours promotion af.lu »

### ARTICLE 1 : ORGANISATION

La société anonyme LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., Société Anonyme, en abrégé LUXAIR, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B4109, établie et ayant son siège social à L-2987 LUXEMBOURG, Aéroport de Luxembourg organise un jeu concours en collaboration avec la société anonyme SOCIÉTÉ AIR FRANCE, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, établie et ayant son siège social à F-95747 ROISSY CDG, 45, rue de Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de F-BOBIGNY sous le numéro 420 495 178, agissant au Grand-Duché de Luxembourg par sa succursale belge COMPAGNIE NATIONALE AIR FRANCE, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro BE 0403.418.743, établie à B-1050 BRUXELLES, Avenue Louise, 149 / 31 . Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat et aura lieu aux dates suivantes :

- 23/01/2017 au 27/01/2017 à 23h59, l'annonce du gagnant sera faite le 31/01/2017. Destination mise en avant : Miami.
- 27/03/2017 au 31/03/2017 à 23h59, l'annonce du gagnant sera faite le 04/04/2017. Destination mise en avant : Montréal.
- 29/05/2017 au 02/06/2017 à 23h59, l'annonce du gagnant sera faite le 06/06/2017. Destination mise en avant Lima.
- 18/09/2017 au 22/09/2017 à 23h59, l'annonce du gagnant sera faite le 26/09/2017. Destination mise en avant : La Havane.

### ARTICLE 2 : DEROULEMENT DU JEU

Ce jeu est porté à la connaissance des clients Luxair sur la page Facebook de cette dernière <https://www.facebook.com/luxair.lu>. La participation à ce jeu concours est ouverte à toute personne physique à l'exclusion des personnes appartenant aux sociétés organisatrices, aux membres de leur famille en ligne directe, aux collaborateurs de l'industrie du tourisme, c'est-à-dire les agents de voyages et les Tour-Opérateurs.

Pour participer au jeu, le participant doit :

1. Se rendre sur la page Facebook de Luxair Luxembourg Airlines : <https://www.facebook.com/luxair.lu>
2. Liker le post annonçant le jeu concours et tagguer en commentaire la personne avec laquelle le participant souhaiterait partir en voyage.
3. Cliquer sur le lien mentionné dans le post Facebook.
4. Répondre aux 2 questions indiquées sur la page web dédiée et communiquer son adresse e-mail pour finaliser sa participation au jeu concours.

Un tirage au sort parmi les personnes ayant communiquées leur adresse e-mail sera organisé les :

- 31/01/2017 pour le jeu mettant en avant Miami.
- 04/04/2017 pour le jeu mettant en avant Montréal.
- 06/06/2017 pour le jeu mettant en avant Lima.
- 26/09/2017 pour le jeu mettant en avant La Havane.

### ARTICLE 3 : LOTS

Luxair et Air France offrent par jeu 2 billets, soit un total de 8 billets par compagnie :

- 1 billet d'avion pour 2 personnes au départ de Luxembourg vers l'aéroport de Paris-Charles de

Gaulle en classe économique afin de donner correspondance au vol Air France correspondant à la destination mise en avant lors des différentes parties du jeu (voir article 1, organisation).  
- 1 billet d'avion pour 2 personnes vers la destination mise en avant, en classe économique au départ de Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly.

Les 8 billets Luxair et les 8 billets Air France, devront être émis en 2017 pour un voyage en 2017 ou au plus tard le 31 mars 2018 voyage, en aucun cas le gain ne pourra être converti en espèces.

#### **ARTICLE 4 : DESIGNATION DU GAGNANT**

Le concours sera clôturé les :

- 31/01/2017
- 04/04/2017
- 06/06/2017
- 26/09/2017

Les participants ayant répondu correctement à la question numéro 1 et 2 et ayant donné le chiffre approximatif le plus proche du nombre total de participants au jeu concours de la question subsidiaire gagneront 2 billets pour la destination mise en avant. La décision de l'organisateur en ce qui concerne la désignation des gagnants est définitive et irréversible. Le gagnant sera annoncé sur la page Facebook de Luxair Luxembourg Airlines - <https://www.facebook.com/luxair.lu>.

#### **ARTICLE 5 : EXCLUSION DE RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS**

Si, par suite d'un cas de force majeure, pour des raisons techniques ou pour toute autre cause fortuite, le jeu devrait être annulé, reporté ou interrompu, la société organisatrice ne pourra aucunement être tenue pour responsable.

La société organisatrice se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de proroger le jeu ou de modifier la nature des lots sans préavis.

#### **ARTICLE 6 : ACCEPTATION**

Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement sans réserve, qui a valeur de contrat. Les gagnants autorisent, par leur seule participation et sans avoir le droit à compensation, l'utilisation de leurs noms et photos pour la publicité et les communiqués de presse en relation avec ce concours ; qui seront éventuellement publiés par l'organisateur ou le sponsor. Les participants au présent jeu concours acceptent d'être régulièrement informés des jeux concours et autres démarches promotionnelles de Luxair Luxembourg Airlines et Air France et marquent leur accord à être contactés à ces fins par e-mail. Ils peuvent s'opposer, sans frais et sur simple appel ou lettre adressée au service clientèle référencé ci-dessous au point 9.

#### **ARTICLE 7 : EXCLUSION**

Toute tentative de manipuler ou d'influencer le jeu et le résultat des votes, que ce soit de façon directe ou par personne interposée, entraînera l'exclusion de plein droit du participant fautif. Aucune justification ou exigence de preuve ne pourra être exigée de la part de Luxair et d'Air France. La décision sera sans recours.

#### **ARTICLE 8 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations recueillies via l'enregistrement des données lors du jeu Facebook font l'objet d'un traitement informatique destiné à déterminer le gagnant du jeu-concours.

Le destinataire des données sont :

LUXAIR S.A.  
Aéroport de Luxembourg  
L-2987 LUXEMBOURG

RCS Luxembourg B.4109  
T. +352 2456-1

Et

Air France  
Avenue Louise 149  
B-1050 Bruxelles

Conformément à la loi « du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service juridique de Luxair.

#### **ARTICLE 9 : MODALITES DE RECLAMATION**

Toute réclamation doit être communiquée par voie écrite à l'adresse suivante :

Luxair SA  
Service « Sales & Marketing »  
Aéroport de Luxembourg  
L-2987 LUXEMBOURG

Aucune contestation ne sera recevable 15 jours après la clôture de ce jeu.

#### **ARTICLE 10 : DEPOT DU REGLEMENT**

Le présent règlement de jeu est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice TAPELLA&NILLES demeurant à 14-16 rue du Canal L-4050 ESCH-SUR-ALZETTE (Esch-Uelzecht) à Luxembourg et peut être consulté en ligne sur le site <http://www.tapella-nilles.lu/fr/jeu-concours.html>.

Le présent règlement est soumis à la loi luxembourgeoise et tout litige entre participant et organisateur sera réglé exclusivement par les tribunaux compétents. L'ensemble des dispositions du présent règlement forme la loi entre les parties.